
CHRONIQUE LOCALE.

Le 15 mars, à deux heures, les autorités de la ville, entourées d'une foule d'invités et d'un public nombreux, ont procédé à la pose de la première pierre du Palais-du-Commerce ; M. le Sénateur, chargé de l'administration du département du Rhône, a ouvert la séance par un discours attentivement écouté et chaleureusement applaudi.

Après le discours, M. Pater, curé de Saint-Bonaventure, a béni la première pierre, puis M. Dardel a présenté la truelle d'argent à M. le Sénateur, qui l'a ensuite offerte à S. Exc. le Maréchal comte de Castellane, à M. Devienne et à M. Brosset. La pierre posée est à l'angle nord-ouest du monument. Elle recouvre une boîte en fer blanc dans laquelle on avait enfermé des monnaies d'or, d'argent et de bronze à l'effigie de l'empereur, un exemplaire en argent d'une médaille commémorative sur laquelle on lit **NAPOLÉON III, EMPEREUR DES FRANÇAIS** ; au revers : **PALAIS DU COMMERCE A LYON**, et au-dessous de la représentation du Palais, en exergue, ces mots : Le Maréchal, comte de **CASTELLANE**, commandant l'armée de Lyon ;—**A. DEVIENNE**, président le Conseil municipal ;—**J. BROSSET**, président la Chambre de commerce. — Le Sénateur **C. M. VAISSE** — a posé la première pierre de ce monument — **XV mars MDCCCLVI** — **R. DARDEL**, arch. — Plus, deux exemplaires en bronze de cette même médaille, deux exemplaires d'une autre médaille commémorative plus petite, mais avec même face et même revers, les coins de la petite médaille, dus, ainsi que ceux de la grande, à l'habileté de notre graveur **M. Penin**, le procès-verbal de la cérémonie, imprimée sur velin, et enfin des jetons des corps et sociétés savantes, artistiques et commerciales, savoir : Chambre de commerce, tribunal de commerce, conseil des prud'hommes, agents de change, courtiers en soie, courtiers en marchandises, caisse d'épargne et de prévoyance, Banque de France, Académie, société académique d'architecture, société de la rue Impériale, conseil général des hospices civils, société des Amis-des-Arts, société pour l'éclairage au gaz de Lyon, compagnie des fonderies et forges de la Loire et de l'Ardèche.

Au milieu de cette nomenclature nous avons vainement cherché le nom de la Société Littéraire qui, cette fois encore, s'est abstenue de paraître et n'a pas envoyé sa médaille. Espérons qu'une modestie exagérée ne fera pas toujours tenir à l'écart une Société dont notre ville peut être fière à plus d'un titre.